

AXA Global Healthcare Données personnelles

- Titre: Vos données personnelles AXA Global Healthcare
- **Métadonnées :** AXA Global Healthcare attache une grande importance à vos données personnelles : découvrez nos politiques de confidentialité et nos mentions légales pour plus d'informations.

AXA Global Healthcare regroupe AXA Global Healthcare (UK) Limited, AXA Global Healthcare (EU) Limited, AXA Global Healthcare (Hong Kong) Limited et AXA Life and Health Reinsurance Solutions (ALHRS) Limited.

AXA Global Healthcare (AGH) s'engage à préserver la confidentialité des données personnelles obtenues dans le cadre de ses activités commerciales et à se conformer aux lois et réglementations applicables (par exemple, le règlement général sur la protection des données de l'UE - RGPD) concernant le traitement des données personnelles et sensibles.

Nos politiques de confidentialité vous indiquent quelles données personnelles nous recueillons, pourquoi nous les recueillons et les usages que nous en faisons. Elles confirment également les contrôles dont vous disposez pour gérer vos données. Vous pouvez consulter l'intégralité de nos politiques de confidentialité et protection des données personnelles en téléchargeant le document correspondant ci-dessous.

AXA Global Healthcare UK politique de confidentialité (y compris AXA Global Healthcare Hong Kong et ALHRS)

AXA Global Healthcare EU politique de confidentialité

AXA Global Healthcare PP App Privacy Notice

Pour les membres:

Si vous êtes déjà membre, votre police est administrée par AGH, mais est souscrite par l'un des assureurs suivants, ce qui est confirmé dans votre contrat d'assurance.

Pour accéder aux politiques de confidentialité et protection des données personnelles de chaque assureur, veuillez consulter les liens ci-dessous :

Politique de confidentialité d'AXA Health

Politique de confidentialité d'AXA France

Politique de confidentialité d'AXA Assurance dac

AXA XL Insurance Company UK Limited - Avis de traitement équitable

Optimum Global Insurance Company Limited (OGICO) – Avis de traitement équitable



Notre délégué AXA à la protection des données :

Pour toute question concernant la gestion des données personnelles, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données.

Les coordonnées sont les suivantes :

Le délégué à la protection des données, AXA Global Healthcare, International House, Forest Road, Tunbridge Wells, TN2 5FE, Angleterre.

Courrier électronique : aghprivacy@axa.com

Le contrôle des transferts de données :

AXA Global Healthcare, en tant que membre du groupe AXA, possède une politique et une gouvernance dédiées à la protection des données à caractère personnel au niveau international. Elles comprennent un contrôle strict des transferts de vos données, en particulier lorsqu'ils se font hors du Royaume-Uni, de l'Union européenne / EEE (Espace économique européen) et des pays reconnus comme assurant une protection adéquate des données.

AXA Global Healthcare propose des produits d'assurance santé et gère les demandes de remboursements à l'échelle mondiale, et procède aujourd'hui à des transferts dans les pays suivants :

- Hong Kong
- Les Émirats arabes unis
- Le Kenya
- L'Inde
- Les États-Unis d'Amérique (USA)

Ces transferts sont encadrés par des clauses contractuelles types et des règles d'entreprise contraignantes lorsque d'autres sociétés du groupe AXA sont impliquées dans le traitement.

Règles contraignantes d'entreprise d'AXA:

AXA est le premier groupe d'assurances à avoir des <u>règles internes d'entreprise (Binding Corporate Rules - BCR)</u> approuvées, un standard internationalement reconnu pour assurer la protection adéquate des données personnelles dans les entreprises multinationales, et sommes en cours de leur déploiement. Ces règles ont été revues et approuvées par 16 autorités de protection des données à travers l'Europe. Les BCR sont un outil contractuel de protection des données personnelles et définissent les mesures minimales de protection des données personnelles (données des clients, employés, et autres parties prenantes) obtenues dans le cadre de ses activités lorsque de telles données sont transférées dans les entreprises multinationales.